

A Caen, le 25 février 2019

Madame la Proviseure, Monsieur le Proviseur,

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Lancé officiellement en juin dernier, le prix Liberté a été avant tout conçu dans un but éducatif. A ce titre, il vise à s'inscrire dans les projets pédagogiques des enseignants et formateurs, en particulier dans le cadre des programmes d'Enseignement moral et civique. A la suite des deux premières phases, le Prix Liberté va connaître un mois décisif puisque du 1er au 31 mars sera organisé le vote numérique visant à faire élire son 1er lauréat. Celui-ci sera désigné parmi les 3 finalistes qui ont été sélectionnés par le Jury réuni les 8 et 9 février à Caen à partir des candidatures proposées par les jeunes.

Présidé par le dessinateur Yak (dont le personnage Elyx est l'ambassadeur virtuel de l'ONU), ce jury était composé de 30 jeunes : 15 filles, 15 garçons âgés de 16 à 25 ans ; 10 jeunes normands (dont 5 lycéens), 8 jeunes d'autres régions françaises et 12 internationaux (venus de 11 pays : Angleterre, Brésil, Bulgarie, Burkina Faso, Cambodge, Canada, Etats-Unis, Macédoine, Madagascar, Malaisie, Mauritanie...). Au terme des deux jours de délibération, ils ont retenu les 3 personnes et combats suivants parmi les 113 propositions transmises par des jeunes du monde entier via le dossier « Notre candidat, son combat » :

- Greta Thunberg, lycéenne suédoise âgée de 16 ans, pour son combat contre l'inaction des chefs d'Etats et du manque de prise de conscience concernant l'urgence climatique. Considérant qu'aucune liberté n'est possible sur une planète dont l'existence même serait menacée, elle manque l'école tous les vendredis pour aller manifester devant le Parlement de Stockholme.
- Raif Badawi, blogueur saoudien âgé de 35 ans, pour son combat en faveur de l'égalité « homme-femme », la liberté de conscience et d'expression. Accusé par les autorités saoudiennes d'avoir insulté l'Islam, il a été condamné en 2014 à 10 ans de prison et à recevoir 1 000 coups de fouet. Il a subi une première séance de 50 coups de fouet en public avant que l'application de cette sentence soit suspendue. Il est toujours emprisonné.
- Lu Guang, photjournaliste chinois âgé de 58 ans, pour son combat dénonçant la destruction de l'environnement par le développement industriel et la croissance à tout prix voulue par le gouvernement chinois. Il a disparu le 3 novembre 2018 dans la province à majorité musulmane du Xinjiang, dans le nord-ouest de la Chine. Après avoir été informé que Lu Guang avait été arrêté par la police chinoise début décembre, ses proches sont depuis sans nouvelles de lui.

Dans l'optique du vote, ces 3 finalistes sont présentés dans les vidéos ci-dessous :

<https://www.dropbox.com/sh/25tujjfcjpa636/AADNbZT7xhPg7td83sBZT9KWa?dl=0>

Comme toutes les autres étapes du dispositif, le vote du Prix liberté est ouvert à tous les jeunes de 15 à 25 ans. Il peut se faire sur le temps personnel, mais il peut également - et nous l'avons d'abord imaginé dans cette optique - s'inscrire dans une démarche pédagogique qui peut être initiée par les enseignants, formateurs, CPE et personnels de direction au sein des établissements.

En effet, différentes actions peuvent être ainsi envisagées, permettant de travailler l'expression personnelle et l'argumentation et de rendre concrètes et sujettes à débats et réflexions nombreuses thématiques structurant les programmes de l'Enseignement Moral et Civique (état de droit-liberté-loi, rôle et signification du vote en général, droit/devoir de voter, rôle et éthique du vote numérique pour un usage citoyen, rôle des différents médias pour une compréhension critique des idées véhiculées, liberté/discrimination et risques sectaires....)

Organiser le vote du Prix Liberté dans un cadre pédagogique apparaît ainsi être une opportunité pour sensibiliser les jeunes aux enjeux du vote, comme acte structurant de leur citoyenneté en construction et de leur participation à la vie démocratique. C'est aussi naturellement un moyen pour les rendre acteurs et favoriser leur mobilisation dans un dispositif éducatif qui leur est pleinement dédié.

C'est ainsi l'un des maillons possibles de la mise en place du Parcours citoyen des élèves.

Dans cette optique, un kit pédagogique sera adressé par courrier à votre établissement dans la dernière semaine de février. Vous trouverez également ci-dessous le lien avec le film d'animation réalisé par Canopé :

<https://www.youtube.com/watch?v=du8qH9r3zKA>

Le lauréat du Prix Liberté recevra son Prix le 5 juin prochain à Caen, soit la veille de la cérémonie internationale pour le 75ème anniversaire du Débarquement, en présence de vétérans de ce tournant décisif de la Seconde Guerre mondiale et de près d'un millier de jeunes dans un acte volontaire de transmission d'une mémoire déterminante, ancrée dans la valeur universelle de Liberté.

Nous espérons que notre proposition retiendra votre attention et nous vous saurions gré de la relayer auprès de vos équipes afin de favoriser l'engagement des jeunes dans cette action éducative majeure.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce projet et de l'écho que vous saurez lui donner au sein de votre établissement.

Nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées.

